

Bulletin d'inscription

PUBLIC	Membre du CSE	PREREQUIS	Aucun prérequis	DATES	Inter (voir dates ci-après) Intra (à définir ensemble)
DUREE	3 jours si effectif <300 salariés (jusqu'au 30/03/2022*) 5 jours si effectif >300 salariés	PRIX	Inter : voir bulletin Intra : nous consulter	LIEU	 Inter: Paris-Lyon-Aix en Provence-Marseille, Grenoble-Toulouse-Lille Intra: dans vos locaux sur toute la France En distanciel pour les sessions de 3 jours

^{*}A partir du 30/03/2022, 5 jours obligatoires, quelle que soit la taille salariale de l'établissement

CONTENU GENERAL DE LA FORMATION

La formation aborde:

- les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- les droits et obligations des membres du CSE et de la CSSCT, en matière de Santé et sécurité
- les missions en matière de SST
- les méthodes en matière de prévention (analyse des situations de travail, analyse des accidents)
- un approfondissement des risques de l'organisme
- le positionnement du CSE avec les autres acteurs de la sécurité
- les obligations réglementaires en lien avec les missions du CSE
- le droit à l'information et les consultations obligatoires du CSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Exercer son mandat en appliquant les principes et règles de fonctionnement du CSE en matière de SSCT, dans le respect du cadre réglementaire
- Exercer les missions du CSE en matière de SSCT
- Etre capable d'analyser les situations de travail et les risques professionnels
- Mettre en application des méthodes d'analyse des accidents du travail et des incidents

SSCT : santé Sécurité Conditions de Travail

PROGRAMME

Partie 1 : Présentation du CSE - le CSE et la « santé, sécurité et conditions de travail »

- Introduction : le CSE, le cas particulier de la commission santé sécurité conditions de travail
- Moyens, droits et obligations des membres du CSE en matière de santé et sécurité
- Fonctionnement du CSE
- Vision d'ensemble des rôles et missions générales du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Le CSE et les enjeux de la sécurité
- Relations avec d'autres acteurs : service de santé au travail, CARSAT, inspection du travail, DREAL

Partie 2 : Connaître et analyser les risques professionnels

- L'analyse des situations de travail, l'évaluation des risques professionnels, facteurs de risques spécifiques (ex : pénibilité)
- Cadre réglementaire : le document unique, les principes généraux de prévention
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle) dont les risques psychosociaux

0101-01-INTER



Partie 3 : L'étendue des missions du CSE en santé, sécurité et conditions de travail

- L'exercice du droit à l'information en santé sécurité
- Les consultations obligatoires en santé sécurité du CSE (dont bilan et programme annuels de l'employeur)
- Intervention lors de l'exercice du droit de retrait d'un salarié, la procédure de danger grave et imminent
- Contrôle du respect des obligations de sécurité : enjeux réglementaire et pénal, les vérifications périodiques, les lieux de travail, les registres et documents obligatoires, la formation sécurité, l'accueil et la formation des nouveaux embauchés intervention lors des opérations réalisées par des entreprises extérieures.
- Les inspections mise en situation et visite terrain

Partie 4 : Analyse des accidents du travail et des incidents

- les enquêtes du CSE
- La méthode d'analyse (arbre des causes) : recueil des faits, construction de l'arbre des causes
- Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

Partie 5 : Le CSE en tant que moteur de la prévention

- Faire la promotion du CSE et de la prévention
- La Communication

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANIMATION



- Formation en présentiel et en distanciel
- Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses mises en situation
- Exercices sur l'analyse des risques et l'analyse des accidents, plusieurs mises en situation sur les consultations obligatoires
- Une documentation très complète est remise
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

DISPOSITIF DE SUIVI – VALIDATION DES ACQUIS – DOCUMENT(s) DELIVRE(s) SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud
- Évaluation des acquis de la formation : questionnaire, exercices sur l'analyse des risques, étude de cas sur l'analyse des accidents du travail
- Fiche de présence
- Attestation de formation

ACCESSIBILITE

• Nos formations inter-entreprises sont réalisées dans des établissements recevant du public, aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap, le commanditaire devra informer la société AQSE pour aménager les conditions d'accueil.





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Confirmation de la commande

Commanditaire (représentant du client qui passe commande, il s'agit du donneur d'ordre)

Toute commande est ferme et définitive. Tout accord de collaboration est formalisé :

- dès signature du bulletin d'inscription;
- après émission de votre part d'un bon de commande, dans le cadre de vos procédures internes.

Tous ces documents doivent parvenir avant démarrage de la prestation par mail : <u>administratif@aqse-france.com</u> ou par courrier à l'adresse suivante : AQSE - 13, rue de la Poste 38170 SEYSSINET-PARISET.

Le commanditaire de l'action devra faire le nécessaire auprès de ses services administratif et comptable, afin qu'ils soient avertis des conditions définies entre les deux parties, y compris montant et délai de règlement.

Convention de formation

Une convention de formation sera établie entre le client et AQSE. Ce document est obligatoire pour toute formation. Il devra nous être retourné signé et tamponné dans les meilleurs délais et ce avant le démarrage de la formation.

La convention reprendra tous les renseignements que le commanditaire communiquera à AQSE par l'intermédiaire de la fiche de renseignements administratifs inter fournie.

Votre interlocuteur administratif: florence Boillon - 04 38 12 88 56

Prise en charge

Si le client souhaite qu'un organisme collecteur (OPCO) prenne en charge le règlement de la prestation de formation, il lui appartient d'en informer AQSE au plus tôt.

Le client établit préalablement un dossier de prise en charge auprès de son organisme collecteur et communique à AQSE les coordonnées de celuici dans la fiche de renseignements administratifs inter fournie.

Conditions de règlement

Une facture sera émise après chaque session de formation, accompagnée de la feuille d'émargement et des attestations individuelles de formation, sauf cas exceptionnel convenu entre les deux parties.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de facturation. Le délai respectera dans tous les cas celui fixé par la loi « LME » du 4 août 2008.

Utilisation de la documentation remise

Les documents remis aux participants sont réservés à leur usage exclusif. Ils ne seront cédés en aucun cas à des tiers. Leur reproduction est interdite.

Annulation ou report du fait de AQSE

Dès confirmation de la commande ou signature de la convention de formation, AQSE s'engage à réaliser la formation aux dates programmées, sauf cas de force majeure.

Annulation ou report du fait du client

Toute annulation ou report du fait du client devra être formulé par écrit et peut engager des frais selon les modalités suivantes :

- annulation au minimum 15 jours ouvrés avant le début de l'action de formation : pas de facturation de frais d'annulation ;
- annulation entre 15 jours et 6 jours ouvrés avant le début de l'action de formation : facturation de frais d'annulation à hauteur de 50 % du coût pédagogique ;
- **annulation à moins de 6 jours ouvrés** avant le début de l'action de formation : facturation de frais d'annulation correspondant à la totalité du coût pédagogique.

AQSE Conseil Formation se réserve toutefois le droit de déduire les frais qu'elle justifie avoir engagés en vue de la session annulée tels que les frais de location de salle, de matériel, d'impression de documents, de déplacement... Si besoin, le client s'engage à se substituer à l'organisme gestionnaire de ses fonds de formation pour l'application des articles ci-dessus. La prise en compte de cette annulation fera l'objet d'un écrit de notre part.

Litige

En cas de différend quant à l'interprétation ou l'exécution de la présente offre, AQSE Conseil Formation et l'entreprise s'engagent à rechercher un règlement amiable. Á défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de GRENOBLE.

0101-01-INTER



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ORGANISATION

Convocation des stagiaires

AQSE adresse au commanditaire les convocations nominatives, plan d'accès, à transmettre aux participants avec le programme de la formation et le règlement intérieur de formation. Le commanditaire transmet tous ces documents à chaque participant. L'heure de démarrage est 8h50 uniquement le premier jour. L'animateur définit ensuite les horaires avec son groupe sur la base de 7h/jour.

Accueil, accompagnement et formation des personnes en situation de handicap (PSH)

Si un participant est en situation de handicap, AQSE devra en être avertie dès le premier contact. Selon le type de handicap, AQSE mettra en place, conjointement avec le commanditaire, les conditions d'accueil, d'accompagnement et de formation ou orientera le commanditaire vers des structures expertes.

Evaluation des préreguis

Concernant les prérequis minimums, le commanditaire devra s'assurer que chaque stagiaire est capable de parler, lire et écrire en français. Si ces prérequis ne sont pas assurés, le commanditaire en informe AQSE pour définir la conduite à tenir (adaptation ou annulation du stage).

Dans le cas de prérequis techniques éventuels, AQSE fournira, en amont, un questionnaire d'évaluation et positionnement.

Mesures sanitaires

En période de COVID, la superficie de la salle doit permettre le respect de la distanciation physique entre chaque participant. AQSE présentera les consignes COVID aux stagiaires avant chaque formation. AQSE communique un protocole COVID19 avec les convocations.

Cas du distanciel - Classe virtuelle

Concernant les formations en Distanciel, AQSE utilise la plate-forme Zoom. Le commanditaire communique à AQSE les adresses mail des participants.

Le commanditaire s'assure que le stagiaire est doté :

- d'un accès internet, avec une connexion suffisante permettant un flux vidéo;
- d'un matériel informatique de base, à savoir un PC individuel, avec micro et webcam.

Le commanditaire s'assure que le stagiaire :

- est autonome pour la prise en main du matériel, ou met en place l'accompagnement nécessaire;
- accepte la charte de la bonne pratique visio, en annexe du règlement intérieur ;
- est disponible aux horaires prévus, même en cas de télétravail.

Si l'une des conditions n'est pas remplie, le commanditaire en informe AQSE pour définir les modalités d'accompagnement ou de formation.

AQSE prend en charge les invitations au stage. Un guide classe virtuelle destiné au participant, contenant notamment un tuto d'utilisation de Zoom, sera transmis.



PARIS LA DEFENSE

Lieux : Paris-La Défense/Tour Ariane Toute inscription devra être accompagnée du règlement (En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

DATES SESSIONS						
2/3/4 février 2022						
10/11/12 mai 2022	+	17/18 mai 2022				
29/30 novembre 1 ^{er} décembre 2022	+	15/16 décembre 2022				

A partir du 30/03/2022, durée obligatoire de 5 jours quelle que soit la taille salariale de l'établissement (Loi N°2021-1018 du 2 août 2021)

Nos autres Inters CSE:
PARIS GARE DE LYON, LILLE, GRENOBLE, TOULOUSE, LYON,
AIX EN PROVENCE, MARSEILLE
Bulletin d'inscription sur demande

		f*	
	étermine le type de support à remett	re aux participants	
illioilliation obligatore, u	eterrime le type de support a remett	rie aux participants	
Responsable de l'inscription	1		
	álánhana	Portable	
	•	POLITABLE	
	L-111a11		
Participant à la formation NOM	PRENOM	FONCTION	
Participant à la formation			
Participant à la formation			
Participant à la formation			
Participant à la formation			
Participant à la formation			

100% du montant TTC à l'inscription par virement ou chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature:

Date :

Cachet de l'entreprise :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à <u>administratif@aqse-france.com</u> <u>entièrement</u> rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.

0101-01-INTER





Bulletin d'inscription

DATES SESSIONS							
15/16/17 mars 2022							
14/15/16 juin 2022	+	28/29 juin 2022					
15/16/17 novembre 2022	+	29/30 novembre 2022					

A partir du 30/03/2022, durée obligatoire de 5 jours quelle que soit la taille salariale de l'établissement (Loi N°2021-1018 du 2 août 2021)

Lieux : Paris Gare de Lyon-Tour de l'horloge. Toute inscription devra être accompagnée du règlement (En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Nos autres Inters CSE:
PARIS LA DEFENSE, LILLE, GRENOBLE, TOULOUSE, LYON,
AIX EN PROVENCE, MARSEILLE
Bulletin d'inscription sur demande

Etablissement			
Raison sociale			
Adresse			
Téléphone	Effectif*		
N° SIRET			
information obligatoire, détermine le	e type de support à remettre aux p	articipants	
Responsable de l'inscription			
□ Mlle □ Mme □ M. Téléphone	Pr	rtable	
Nom			
Fonction			
Participant à la formation			
NOM	PRENOM	FONCTION	
3 jours : 670 € HT soit 804 € TTC/perso	nne. Tarif dégressif à partir du 2è :	stagiaire sur la même session (jusqu'au	30/03/2022)
5 jours : 1120 € HT soit 1344 € TTC. Tar	rif dégressif à partir du 2 ^è stagiaire	sur la même session	
100% du montant TTC à l'inscription pa acquittée sera envoyée dès réception d	•		
	Cianatura .		
Date :	Signature :		
Date.	Cachet de l'entreprise :		
	Cachet de l'entreplise.		

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à <u>administratif@aqse-france.com</u> **entièrement** rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. **L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée**.



0101-01-INTER



Bulletin d'inscription
Nos autres Inters CSE :

	DA	S DE SESSIONS	
16	5/17/18 mars 2022		
;	8/9/10 juin 2022	+	23/24 juin 2022
25/	26/27 octobre 2022	+	17/18 novembre 2022

A partir du 30/03/2022, durée obligatoire de 5 jours quelle que soit la taille salariale de l'établissement (Loi N°2021-1018 du 2 août 2021)

٧C	2	a	au	C 2	ш	CI	3	C	, _	•				
٠,	ь	ıc		_		- 1	C	_	n/	וחו	c	-	١r	-

PARIS LA DEFENSE, PARIS GARE DE LYON, LILLE, GRENOBLE, TOULOUSE, AIX EN PROVENCE/MARSEILLE Bulletin d'inscription sur demande

Lieux: LYON PART DIEU

Toute inscription devra être accompagnée du règlement (En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Etablissement		
		tif*
•		
	termine le type de support à reme	
Danamankla da Vinceninkian		
Responsable de l'inscription		
ПМПе ПМте ПМ То	élénhone	Portable
	•	
Participant à la formation		
NOM	PRENOM	FONCTION
3 jours : 620 € HT soit 744 €	TTC/personne. Tarif dégressif à par	rtir du 2 ^è stagiaire sur la même session
5 jours : 1040 € HT soit 1248	€ TTC/personne. Tarif dégressif à ¡	partir du 2 ^{ème} stagiaire sur la même session
100% du montant TTC à l'ins	crintion nar virement ou chèque ét:	abli à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture
		s avoir pris connaissance des conditions générales jointes.
	Signature :	
	Jigilatule.	

Cachet de l'entreprise :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à administratif@agse-france.com entièrement rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.

GRENOBLE



DATES SESSIONS							
8/9/10 février 2022 (M)							
15/16/17 mars 2022 (SMH)							
3/4/5 mai 2022 (M)	+	19/20 mai 2022 (M)					
14/15/16 juin 2022 (SMH)	+	28/29 juin 2022 (SMH)					
4/5/6 octobre 2022 (M)	+	13/14 octobre 2022 (M)					
4 F /4 C /4 7		20/20					

Bulletin d'inscription

Lieux : ST MARTIN D'HERES(**SMH**)-Moirans Centr'Alp (**M**). Toute inscription devra être accompagnée du règlement (**En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis**)

Nos autres Inters CSE:

PARIS GARE DE LYON et LA DEFENSE, LILLE, TOULOUSE, LYON, AIX EN PROVENCE, MARSEILLE Bulletin d'inscription sur demande

ш	4/5/6 octobre 2022 (IVI)	+	13/14 Octobre 2022 (W I)		
	15/16/17 novembre 2022 (SMH)	+	29/30 novembre 2022 (SMH)		u 30/03/2022, durée obligatoire de 5 jours e soit la taille salariale de l'établissement
				(Loi N°20	21-1018 du 2 août 2021)
Etabli	ssement				
Raiso	n sociale				
Adres	se				
Télép	hone		Effectif*		
N° SIF	ET				
*info	rmation obligatoire, détermin	ne le	e type de support à remettre a	aux participa	nts
Respo	onsable de l'inscription				
	•				
			Prénom		
Fonct	ion	• • • • • •	E-mail		
Partic	ipant à la formation				
NOM			PRENOM		FONCTION
2 io	rs + 620 £ UT soi+ 744 £ TTC/p	orco	onne. Tarif dégressif à partir d	u 2è stagiaire	sur la mâma sassian
•	- •		rsonne. Tarif dégressif à partir rsonne. Tarif dégressif à parti	•	
J Joui	3 . 1040 € HT 3010 1248 € TTC	/ pei	sonne. Tarn degressir a parti	uu 2 Sta	giante sur la meme session
100%	du montant TTC à l'inscriptio	n na	ur virament ou chèque établi à	l'ordre de A	QSE Conseil Formation. Une facture
	•	•	•		issance des conditions générales jointes.
acqui	tice sera envoyee des recepti	OIIC	ia regienient. Je reconnais ave	ni pris comia	issurice des conditions generales jointes.
			Signature :		
Date :			Signature .		
- 410			Cachet de l'entrepri	se:	
			233.724 42 1 21111 2011		
Bullet	in d'inscription à renvoyer pa	r ma	ail à <u>administratif@agse-fr</u> anc	<u>e.com</u> entièr	ement rempli, signé et tamponné, au plu
					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à <u>administratif@aqse-france.com</u> <u>entièrement</u> rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.





Bulletin d'inscription

	DATES SESSIONS		DATES SESSIONS	Lieux : Marseille Prado, Aix Europarc de Pichaury
		MARSEILLE	Toute inscription devra être accompagnée du règlement (En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)	
	17/18/19 mai +8/9 juin 2022		22/23/24 novembre + 8/9 décembre 2022	Nos autres Inters CSE : PARIS GARE DE LYON et LA DEFENSE, LILLE, GRENOBLE,
	partir du 30/03/2022, durée ob a taille salariale de l'établissem 20			TOULOUSE, LYON, Bulletin d'inscription sur demande
Etabl	issement			
Raiso	n sociale			
Adre	sse			
Télép	hone		Effectif*	
*info	rmation obligatoire, déterm	ine l	e type de support à remettre	e aux participants
Resp	onsable de l'inscription			
Поор				
□ м	le □ Mme □ M. Téléph	one.		Portable
Fonct	tion		E-mail	
Darti	cipant à la formation			
			PREMION	TO VICTORY
NON			PRENOM	FONCTION
				du 2 ^è stagiaire sur la même session tir du 2 ^{ème} stagiaire sur la même session
	·	-	•	à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture voir pris connaissance des conditions générales jointes.
			Signature :	
			Jigi latul E .	

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à <u>administratif@aqse-france.com</u> **entièrement** rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. **L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.**

Cachet de l'entreprise :

Date:







DATES SESSIONS		
18/19/20 mai 2022	+	9/10 juin 2022
22/23/24 novembre 2022	+	13/14 décembre 2022

A partir du 30/03/2022, durée obligatoire de 5 jours quelle que soit la taille salariale de l'établissement (Loi N°2021-1018 du 2 août 2021)

Lieux : Lille rue du Vx Faubourg (proche gare)
Toute inscription devra être accompagnée du règlement
(En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Nos autres Inters CSE:
PARIS GARE DE LYON et LA DEFENSE, GRENOBLE,
TOULOUSE, LYON, AIX EN PROVENCE, MARSEILLE
Bulletin d'inscription sur demande

Etablissement					
Raison sociale					
Adresse					
Téléphone	phone Effectif*				
N° SIRET					
*information obligatoire, détermin	ie le type de support à remettr	e aux participants			
Responsable de l'inscription					
☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. Télépho	ne	Portable			
•	Nom				
Participant à la formation NOM	PRENOM	FONCTION			
NOW	PRENOIVI	FONCTION			
5 jours : 1040 € HT soit 1248 € TTC, 100% du montant TTC à l'inscription	/personne. Tarif dégressif à par n par virement ou chèque établi	du 2 ^è stagiaire sur la même session tir du 2 ^{ème} stagiaire sur la même session à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture voir pris connaissance des conditions générales jo			
	Signature :				
Date :	Signature .				
Date.					

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à <u>administratif@aqse-france.com</u> entièrement rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.

Cachet de l'entreprise :

TOULOUSE

Etablissement



DATES SESSIONS		
8/9/10 mars 2022		
21/22/23 juin 2022	+	5/6 juillet 2022
4/5/6 octobre 2022	+	20/21 octobre 2022

A partir du 30/03/2022, durée obligatoire de 5 jours quelle que soit la taille salariale de l'établissement (Loi N°2021-1018 du 2 août 2021)

Lieux : Toulouse Charles Rémusat

Toute inscription devra être accompagnée du règlement (En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Nos autres Inters CSE:

PARIS GARE DE LYON et LA DEFENSE, LILLE, GRENOBLE, LYON, AIX EN PROVENCE, MARSEILLE Bulletin d'inscription sur demande

	Effectif*	
•	EHECH	
	type de support à remettre aux participa	
Responsable de l'inscription		
	Portable .	
	Prénom E-mail	
Participant à la formation		
NOM	PRENOM	FONCTION
	nne. Tarif dégressif à partir du 2 ^è stagiaire onne. Tarif dégressif à partir du 2 ^{ème} stagia	
·	r virement ou chèque établi à l'ordre de A0 lu règlement. Je reconnais avoir pris conna	
	Signature :	
Date:	Cachet de l'entreprise :	

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à <u>administratif@aqse-france.com</u> entièrement rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.

FORMATION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL MEMBRES DU CSE – inter en classe virtuelle



Formation à distance

Bulletin d'inscription

	DATES SESSIONS	DATES SESSIONS	
	25/26/27 JANVIER 2022		SELON LA SITUATION SANITAIRE EN
	8/9/10 MARS 2022		VIGUEUR, NOUS CONSULTER
		<u> </u>	
	lissement		
*infc	rmation obligatoire, détermin	e le type de support à remettre a	ux participants
Resn	onsable de l'inscription		
меор	onsable de l'inscription		
			Portable
Fonc	tion	E-mail	
Darti	cipant à la formation		
	cipaire a la formation		
NON	1	PRENOM	E-MAIL DE CONNEXION
NON	1	FRENOW	E-MAIL DE COMMENION
3 jou	rs : 620 € HT soit 744 € TTC/pe	rsonne. Tarif dégressif à partir du	ı 2è stagiaire sur la même session
5 jou	rs : 1040 € HT soit 1248 € TTC/	personne. Tarif dégressif à partir	du 2ème stagiaire sur la même session
	(
			l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture ir pris connaissance des conditions générales jointes
Date		Signature :	
Date	;	Cachet de l'entrepris	se:

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à <u>administratif@aqse-france.com</u> entièrement rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.